

## CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2007 Prise en considération des aspects sociaux et économiques

Le Comité économique et social de la Grande Région soutient sans restriction le projet du Gouvernement luxembourgeois de présenter, en 2007, l'ensemble de la Grande Région en tant que « Capitale européenne de la Culture ». Cette initiative offrira l'opportunité à la Grande Région de se propulser sur deux axes :

- Vers l'extérieur: la Grande Région aura la chance de se proposer au travers d'un programme aussi attractif que varié et se présenter en tant que région digne d'intérêt en matières culturelles et touristiques;
- A l'intérieur: les citoyen(ne)s de la Grande Région auront la chance de découvrir, ou mieux connaître, dans un espace compact, la grande variété de notre région, une expérience d'où découlera à n'en pas douter un effet identitaire significatif.

Pour ces raisons, le CESGR apporte son soutien au projet de « Capitale culturelle ». Il rappelle toutefois combien il est important de tenir compte, lors de la planification, des aspects socio-économiques. Une approche intégrant ces aspects devrait se révéler des plus avantageuses, générant des effets positifs, en particulier à l'intérieur de la Grande Région.

Force est de constater qu'à ce jour, il subsiste un problème identitaire pour les populations des composantes de la Grande Région. Alors que les échanges transfrontaliers se multiplient, le sentiment d'appartenance à une même communauté culturelle reste toujours très vague. La Grande Région apparaît encore comme une entité abstraite et d'autant plus faiblement ressentie que l'on s'écarte des frontières. La mise en oeuvre d'un projet culturel interrégional commun est à même d'amener les citoyens à s'intéresser à la culture de ses voisins et faciliter la prise de conscience de la richesse d'un patrimoine culturel commun.

Le projet « Capitale européenne de la Culture » constitue donc une chance exceptionnelle pour valoriser la réalité historique, géographique, socio-économique et culturelle de la Grande Région.

La culture ne devrait toutefois pas être exclusivement « intellectuelle et élitiste ». Au contraire, elle doit également, en la circonstance, se montrer accessible à toutes les couches sociales afin de garantir une acceptation aussi grande que possible de ce projet. Donc, parallèlement à de grands événements culturellement ambitieux, il importe de concrétiser des projets s'appuyant sur une grande majorité de la population et capables de les intéresser.

Par conséquent, il serait opportun d'initier également, en parallèle aux manifestations purement culturelles, un large éventail d'activités et d'initiatives dans les domaines socio-économiques. Citons par exemple la culture entrepreneuriale, l'histoire syndicale et du patrimoine issu du monde du travail ces dernières décennies. D'autres idées sur ce sujet sont présentées en annexe.

Ce type d'activités contribuera complémentirement à l'intégration et à la mobilité multiculturelle et transnationale. Il assurera la promotion du lien entre culture et mobilité, entre culture et démocratie et entre culture et rencontres. Afin de soutenir ces manifestations, il sera nécessaire de les incorporer dans la liste planifiée des événements à subventionner. En outre, le CESGR propose que les manifestations qui unissent des partenaires de plusieurs composantes et/ou de caractère transfrontalier soient favorisées.

En conclusion, le CESGR est disposé à offrir son appui à cet ensemble de manifestations. Les partenaires sociaux devraient non seulement collaborer dans le groupe de planification existant, mais aussi être invités à coopérer régulièrement dans les autres phases de la planification.

02.06.03